

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS CONCERNANT L'INSCRIPTION
À LA SESSION D'HIVER 2005

(PÉRIODE D'INSCRIPTION : DU 8 AU 19 NOVEMBRE 2004)

Inscription

Vous devez effectuer votre inscription à partir du Web, sur Adage (Accès au dossier académique et à la gestion des études) le site de consultation de votre dossier d'étudiant (www.ulaval.ca/adage).

Il est possible d'**enregistrer** ou de **modifier** (ajout, retrait, abandon) son choix de cours directement via Internet, à partir de la maison ou d'ailleurs. Ce service d'inscription est disponible de 6h00 à 23h59 tous les jours de la semaine selon les dates fixées au calendrier universitaire.

Vous pouvez également faire votre inscription au Centre multiservices, situé au local 3251, PEPS, aux heures habituelles soit de 10h00 à 17h00.

ÉTAPES À SUIVRE :

- PRÉPARER SON CHOIX DE COURS ET DE SECTIONS EN CONSULTANT LA LISTE DES COURS PAR PROGRAMME AINSI QUE L'HORAIRE DES COURS

On choisira pour cela une des rubriques des sections "**Cours par programmes**" et/ou "**Horaire des cours**". Il est suggéré de prendre en note ses choix de cours et de sections car ils devront être inscrits dans une prochaine étape.
- REVENIR À LA PAGE "**ENREGISTREMENT DE VOTRE CHOIX DE COURS**"

Pour ce faire, utilisez le bouton «**Précédent**» de votre fureteur. Vous pouvez prendre connaissance des autres rubriques d'information présentées sur cette page et utiliser la même technique pour y revenir.
- CLIQUER SUR LE BOUTON «**CONTINUER**» POUR DÉBUTER VOTRE INSCRIPTION

Ce bouton n'est visible que pour les étudiants dont le programme permet l'inscription via Internet. Pour les autres, ils devront procéder à leur inscription selon les instructions reçues de leur direction de programme.
- FAIRE SON CHOIX DE COURS

L'inscription se fait à l'intérieur d'une nouvelle fenêtre indépendante et sécurisée. Vous devez d'abord vous identifier au moyen de votre numéro de dossier et de votre NIP. Selon le contexte, il se peut que vous ayez à choisir la session d'inscription ainsi que le programme d'études avant d'atteindre l'écran du choix de cours.

Vous devez inscrire le numéro de chacun des cours désirés et cliquer ensuite sur le bouton "**Actualiser**". Un message d'erreur peut s'afficher dans le haut de l'écran et vous devrez modifier votre choix de cours en conséquence avant de cliquer à nouveau sur "**Actualiser**". Un mode d'emploi sommaire est disponible en activant le lien cliquable "**Aide**".
- INDIQUER SON CHOIX DE SECTIONS

Si au moins un des cours inscrits comporte plusieurs sections, un nouvel écran s'affichera et vous serez invité à indiquer vos préférences quant aux sections à l'horaire (vous pouvez choisir une seule section si vous le désirez). Cliquez ensuite sur le bouton «**Enregistrer**» pour conserver les sections choisies. Le message "**Données conservées**" indique le bon déroulement de l'opération. Attention, vous devez avoir enregistré vos préférences de sections avant de pouvoir passer à une autre activité. Un mode d'emploi sommaire est disponible en activant le lien cliquable «**Aide**».
- REVENIR À L'ÉCRAN DU CHOIX DE COURS

Si ce n'est déjà fait, cliquez sur le bouton "**Retour au choix de cours**" pour poursuivre votre inscription.
- ENREGISTRER SON CHOIX DE COURS ET DE SECTIONS

Cliquez sur le bouton «**Enregistrer**» pour effectuer l'enregistrement de votre demande de cours à votre dossier. Le message "**Opération effectuée**" indique le bon déroulement de l'opération. Cliquez ensuite sur le bouton «**Terminer**» pour compléter l'opération et revenir au menu d'Adage.
- MODIFIER SON CHOIX DE COURS ET DE SECTIONS

Vous pouvez à tout moment (durant l'inscription) revenir à votre choix de cours pour en modifier le contenu. Un mode d'emploi sommaire est disponible en activant le lien cliquable "**Aide**".

Le retrait d'une activité se fait en effaçant son numéro de cours ou, si ce n'est pas possible, en sélectionnant la case de la colonne "Abandon" (en période d'abandon sans remboursement). Dans les deux cas, n'oubliez pas de cliquer sur le bouton «**Enregistrer**» afin de mettre à jour votre dossier. Veuillez noter que, pour la plupart des programmes, le retrait de tous les cours n'est pas permis, puisque ceci équivaut à un abandon de session. Vous devrez, dans ce cas, contacter votre direction de programme pour effectuer cette opération.
- CONFIRMER SON CHOIX DE COURS

Il est important de vérifier que le choix de cours a bien été enregistré à votre dossier en consultant la rubrique "**Résultat de vos demandes d'inscription**" du système Adage.
- VÉRIFIER LE RÉSULTAT DE SES DEMANDES D'INSCRIPTION

Le fait d'enregistrer son choix de cours n'implique pas que les cours et les sections désirés seront accordés. Tous les cours sont sujets à une approbation pédagogique et certaines sections possèdent des listes d'attente dû au nombre limité de places. Il est donc conseillé de consulter régulièrement la rubrique "**Résultat de vos demandes d'inscription**" du système Adage afin de connaître l'état de vos demandes de cours.
- QUITTER LE SYSTÈME ADAGE

Dans une salle publique (laboratoire), il est conseillé d'utiliser le bouton «**Quitter**» pour sortir d'Adage afin de préserver le caractère confidentiel de vos informations.

Confirmation de l'inscription

Le Bureau du registraire enverra, par courrier, une confirmation d'inscription à toutes les étudiantes et tous les étudiants inscrits. Si vous apportez des modifications à votre choix de cours après avoir reçu votre confirmation d'inscription, c'est sur Adage que vous pourrez en faire la vérification.

Païement des frais de scolarité

Une lettre du Service des finances accompagnera votre confirmation d'inscription. Cette lettre vous fournira une indication du montant des frais de scolarité que vous devrez payer si vous maintenez votre inscription telle quelle. Ce service émettra et expédiera ensuite un état de compte personnalisé qui tiendra compte des modifications qui auront pu être apportées à votre inscription. Pour la **session d'hiver**, cet avis sera posté vers la fin de février et vous devrez acquitter ces frais de scolarité au plus tard le **dimanche 20 mars 2005**.

Cours demeurés en attente

Les places demandées lors de l'inscription qui n'ont pu être accordées demeurent en attente et sont soumises à la personne qui attribue les places. Ainsi, les personnes qui choisiront de s'inscrire à un autre cours parce qu'elles n'auront pas obtenu une place dans un cours devront s'assurer de **retirer le cours en attente car elles pourraient y être inscrites si une place devient disponible et devoir en acquitter les frais**.

Dates importantes pour la session d'hiver

Début des cours	:	lundi 10 janvier
Modification du choix de cours	:	mercredi 12 au mardi 18 janvier (23h59)
Abandon de cours avec remboursement	:	dimanche 23 janvier (23h59)
Abandon des cours sans mention d'échec	:	lundi 14 janvier au dimanche 6 février (23h59)
Semaine de lecture	:	lundi 28 février au samedi 5 mars inclusivement
Congé de Pâques	:	vendredi 25 et lundi 28 mars
Fin de la session	:	vendredi 22 avril
Semaine des examens	:	lundi 25 au vendredi 29 avril

Remarques importantes

Si vous ne désirez pas vous inscrire à la session d'hiver 2005, vous n'avez pas à nous en aviser. Toutefois, après trois sessions sans inscription (incluant la session d'été), votre dossier deviendra inactif et une nouvelle demande d'admission sera alors requise pour que vous puissiez fréquenter à nouveau votre programme.

Bureau de la gestion des études

Pour toutes questions concernant le cheminement de votre programme, vous pouvez contacter :

Hélène Denis
Local 2184, PEPS
Téléphone : 656-2131 poste 6012
Courriel : Helene.Denis@fse.ulaval.ca

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS CONCERNANT L'INSCRIPTION
À LA SESSION D'ÉTÉ 2005
(Du 2 mai au 12 août)

PÉRIODE D'INSCRIPTION : DU 7 AU 18 MARS 2005

Première période d'été : du 2 mai au 17 juin
Deuxième période d'été : du 4 juillet au 12 août